



info basket 93

Vendredi 8 Janvier 2021

Circulaire officielle - N° 2021- 16



A la une

Édito

La Présidente Carole Barba, les membres du comité directeur, les salariés et les membres des commissions vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Avec la crise sanitaire, cette année 2021 ne nous permettra pas de vivre nos activités sportives comme nous le souhaiterions. Nous devons nous adapter et évoluer en même temps que ce satané virus.

Nous devons écrire 2021 avec l'espoir d'un avenir meilleur.

Nous continuerons à « Garder le lien » avec vous en attendant de pouvoir nous retrouver autour des terrains.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Amitiés

Carole BARBA
Présidente



Sportive

Suite aux dernières annonces gouvernementales, la reprise de nos championnats jeunes est reportée au cours du mois de février 2021.

Il en est de même pour les compétitions Mini Basket et les manifestations U7.

La pratique du basket pour les mineurs reste possible dans le respect du protocole sanitaire et en dehors du couvre-feu en vigueur dans notre département (20H00/6H00).

Concernant les majeurs, une communication sur la reprise du championnat sera réalisée dès que l'on aura plus d'informations.



Mini Basket

La commission sportive, en collaboration avec la commission technique, a organisé mercredi 6 janvier 2021, une réunion d'échanges sur le règlement Mini Basket dans notre département. Compte-tenu des conditions sanitaires en vigueur, elle s'est déroulée en visioconférence.

17 coachs représentant 10 clubs de notre département se sont penchés sur différents points du règlement. L'objectif était de connaître le ressenti des principaux acteurs de ce secteur de jeu sur le règlement actuel. Ces échanges, très participatifs, de l'ensemble des coachs connectés ont permis de conforter, d'améliorer et de renforcer le règlement mini basket en vigueur du CD93. L'ensemble de ces améliorations seront apportées progressivement au cours de la saison.

Un grand merci à tous les participants pour leur disponibilité et leurs interventions. Une réunion de bilan sera de nouveau programmée en fin de saison afin de finaliser cette étude.

Laurent ASSET, responsable du Pôle Sportif CD93



Technique

Sélections Départementales

En raison de la situation sanitaire actuelle et des dernières décisions gouvernementales, les entraînements des Sélections Départementales sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Vous serez informés de la reprise des entraînements dès que cela sera possible.

La commission technique recherche une salle le dimanche de 10h à 12h pour les entraînements de la sélection féminine.

Colloque Technique

Un colloque à destination des entraîneurs aura lieu le samedi 23 janvier 2021 de 9h00 à 13h00 en visioconférence.

Nous aurons le plaisir d'y accueillir Julien COLOMBO, préparateur physique au pôle France, Bruno GROSSEGEORGE, ex entraîneur national et Richard BILLAND, directeur technique des équipes de France 3x3 qui nous réservent des interventions de qualité.

Compte-tenu de la situation sanitaire, nous vous indiquerons les modalités d'inscription dans les prochains jours.



Officiels

Dispositif ADO

Le CD93 est rentré dans le dispositif Agent de Développement des Officiels (ADO) proposé par la ligue IDF de Basketball. En conséquence la formation et le suivi de nos arbitres départementaux s'inscrira dorénavant dans ce dispositif.

Audrey SECCI en tant qu'Agent de Développement des Officiels assurera cette fonction. Son expérience acquise au cours des dernières années en tant qu'arbitre national de haut de niveau (Jeep Élite) sera mis au profit de notre département.

L'ensemble des membres du Comité Directeur de Seine-St-Denis souhaite la bienvenue à Audrey et l'encourage dans l'accomplissement de sa tâche !

Audrey SECCI

Agent de Développement des Officiels



Retour sur le recyclage des arbitres départementaux

23 arbitres recyclés à l'issue du recyclage des arbitres départementaux mis en place par la CDO et Audrey SECCI notre Agent de Développement des Officiels

Après une ouverture par le Président de la CDO M. Louis BAPTISTE, Audrey SECCI a présenté les nouvelles règles d'arbitrage 2020/2021 et la règle des 24 secondes avec travail sur des clips vidéo. Puis Jérémy KOVALTCHOUK, en charge de la désignation des arbitres, est intervenu sur la partie des désignations. L'accent a également été mis sur le comportement et la fiabilité.

Arbitres recyclés :

BAKOULA, BAYEKULA, BOUCAUD, COUKAN, DE BARROS, DEON, DIAGNE, DIOP, FABIEN, FAZILLEAU, GIALLO, HAMIDOU, KALEMBA, KEITA, LAGIER, LAROCHEL, LEE, LOSANGE, MBIMBI, MIHAJLOVIC, MOHAMDI, SEBIH, THIEBAUT

Arbitres NON recyclés :

BITSINDOU, FRADELIN, GARET, MANGOPI, PIGOT, SAINT-VIL, SOLOZABAL, SONGHO-MALONGA

Suite à leur non-participation, leur fiche arbitre FBI a été fermée. Par conséquent, ils ne pourront pas être désignés sur la saison en cours et ne compteront pas pour la Charte des Officiels de leur Club.



Féminine

VOUCHER NIKE "Take Your Shot"

Lors de l'événement " Take Your Shot " du 20 Septembre, chaque participante a reçu un **NIKE VOUCHER** d'une valeur de **50 euros** valable pour la prise d'une licence dans un club du 93.

Une fois la licence prise, le VOUCHER doit être envoyé ou déposé au CD93, 2 rue Frémin à Bondy, accompagné d'un RIB ainsi que des coordonnées de la jeune fille (nom, prénom, numéro de licence, numéro de téléphone, adresse mail). Le CD93 procédera alors à un virement de la somme correspondante au VOUCHER NIKE.

Cette opération est valable jusqu'au 31/01/2021.



Infos diverses

Rappel des mesures sanitaires gouvernementales

Mesures sanitaires de la seconde phase pour le sport entrées en vigueur le mardi 15 décembre 2020 et reconduites jusqu'à la fin du mois de janvier 2021 minimum.

Il est rappelé que :

- Toutes les personnes âgées de plus de 6 ans doivent nécessairement porter un masque à tout moment, à l'exclusion du moment de la pratique sportive
- Tous les pratiquants doivent être rentrés à leur domicile à 20h, la pratique sportive n'étant pas un motif dérogatoire au couvre-feu.

Prenant en compte les nouvelles mesures gouvernementales, la pratique sportive dans les établissements sportifs couverts est possible pour les mineurs. Toutes les activités sportives encadrées, individuelles ou collectives, dans le cadre de leur club, association sont autorisées dans les établissements sportifs couverts (ERP type X) dès lors qu'elles se déroulent en dehors de la période de couvre-feu (20h-6h) et avec l'accord des propriétaires ou gestionnaires des équipements concernés

Ces pratiques doivent s'inscrire dans le respect du protocole de reprise d'activités sportives des mineurs et du protocole fédéral (FAQ : rubrique Quels sont les protocoles sanitaires à appliquer dans mon club ?) La reprise doit s'effectuer **sans contact** en proposant des pratiques qui respectent la distanciation physique d'au minimum 2 mètres entre chaque pratiquant. Les vestiaires collectifs restent fermés.

Retrouvez toutes les infos sur la Note FFBB [DISPOSITIONS FEDERALES COVID 19 - NOTE 34 2020-12-15 FFBB Protocole de reprise des activités sportives \(15.12 - 20.01\) VFIN.pdf](#)
[Décisions gouvernementales pour le sport - site du Ministère](#)



Infos Comité

Soirée des Vœux

La situation sanitaire actuelle ne nous permettra malheureusement pas de vous présenter les vœux du CD93 fin janvier comme prévu.

Dès que la situation le permettra, nous nous retrouvons pour partager un moment convivial tous ensemble.

Accueil CD93

L'accueil du CD93 reste fermé jusqu'au 31 janvier 2021.

L'équipe administrative est néanmoins joignable les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h par téléphone.



Agenda

À venir

- 23/01/2021 : Colloque Technique de 9h à 13h en visioconférence.